

Colombier, le 05.03.2014



**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
est convoqué le:**

Mardi 18 mars 2014 à 19h00*

à la salle du Conseil général, rue Haute 20, Colombier

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière séance (annexé)
3. Rapport du Comité concernant l'examen des comptes 2013 (annexé)
4. Rapport du comité à l'appui d'une demande de crédit pour la construction d'une turbine
5. Informations du Comité
6. Divers

La séance de la **Commission financière** aura lieu le même jour à **18h30***, dans la même salle (*liste des membres en fin de rapport*).

AU NOM DU COMITE

Le président
P. Bourquin

Le secrétaire
A. Casillas

Distribution : 21 Membres du Conseil intercommunal
 7 Membres du Comité
 7 Administrations communales
 1 Chef de station
 1 SENE
 4 Presse

Copie convocation : Voirie (réservation de places de parc)

Procès-verbal du CONSEIL INTERCOMMUNAL de la STEP La Saunerie du 22.10.2013

Date et heure: 22.10.2013, 19h00,
Lieu : Salle du Conseil général à Colombier

Président(e) : R. Ronchi
Présent(e)s : J. Hosner, J.-D. Böhm, J.-M. Nydegger, T. Perret, P. Hubert, R. Neuenschwander, G. Jeannet, G. Di Gusto, E. Stutz, P.-H. Barrelet, D. Sigg

Excusé(e)s : L. Perrin, E. Aubron, J. Villat, F. Cuche, D. Moratel
Absent(e)s : J.-M. Buschini, G. Linder D. Aubry, A. G. Tenky,
Conseil communal : P. Bourquin, C. Bavaud, M. Braghini, A. Casillas, F. Laurent, C. Hostettler, M. Rossi

Service technique : D. Fahrni
Administration : C. Fahrni

Ordre du jour :

1. Salutations et appel
2. Procès-verbal de la séance du 19 mars 2013
3. Demande de crédit d'étude pour l'analyse de l'état de la STEP et l'intégration du traitement des micropolluants
4. Rapport du comité concernant du Budget 2014
5. Divers

1. Salutations et appel

Retard de 25 min de l'ouverture de la séance pour raison de non-atteinte du quorum.
Le président salue les membres présents et les remercie pour leur présence.

2. Adoption du PV de la séance du 19 mars 2013

M. J.-D. Böhm a été marqué absent, mais était excusé.
Le PV du 19 mars 2013 est accepté sans autre remarque.

3. Demande de crédit d'étude pour l'analyse de l'état de la STEP et l'intégration du traitement des micropolluants

Pas de remarque du Comité.

Le rapporteur de la Commission financière ne transmet pas d'avis vu que le quorum n'était pas atteint (2 présents sur 7).

Divers questions et réponses:

- Question : Pourquoi construire une nouvelle STEP ?
Réponse : L'étude prévoit également une éventuelle augmentation de la population et vue la place restreinte à disposition autour la STEP, celle-ci nous éclairera sur les possibilités en envisageant même un déplacement de la STEP.
- Question : Le bureau d'étude a été choisi selon quel critère ?
Réponse : Aucun bureau d'étude n'a encore été choisi. Il sera procédé sur invitation auprès de 3 fournisseurs.
- Question : Comment calculer le montant de l'offre pour un tel objectif ?
Réponse : Par forfait et après par coûts horaires.
- Questions : Comment est la définition des designs micropolluants selon la configuration de la STEP d'aujourd'hui ?
Réponse : À ce jour que par des rajouts.
- Questions : Y a-t-il des alternatives ?
Réponse : Le but de cette étude est de démontrer les alternatives. Prévoir les choses bien à l'avant, avant que cela ne soit trop tard.
- Questions : Charbon actives ou micropolluants car le titre de cette demande d'étude est trop restreint ?
Réponse : Prévoit un redimensionnement par rapport à l'évolution de la population, par un agrandissement ou par un changement d'emplacement. Ce rapport nous donnera une vision à long terme.
- Question : Le prix de cette étude tient-il compte des deux techniques ?
Réponse : Oui.

Remerciement au Comité pour le rapport et la transparence des réponses.

Le crédit est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du Comité concernant l'examen du Budget 2014

Le rapporteur de la Commission financière ne transmet pas d'avis vu que le quorum n'était pas atteint (2 présents sur 7).

Lecture du budget 2014 par le président.

- Question : Différence par rapport au bilan ?
Réponse : Amortissement des nouveaux investissements réalisés.
- Question : L'année passée il a été promis d'avoir moins d'heure de piquet.
Réponse : Moins d'heures de piquet ont été travaillées, mais une réévaluation du tarif horaire a été revue à la hausse, ce qui fait que le montant reste pratiquement le même.

Le budget 2013 est accepté par 13 voix sans opposition.

5. Divers

Divers questions et réponses:

- M. G. Jeannet informe habiter à Chambrelieu.
- Présentation de M. Wyrch du domaine environnement de l'Etat
- Le recours au TF du collaborateur licencié a été rejeté.
- Visite de la STEP sur rendez-vous par téléphone.

Prochaine séance mardi 18 mars 2014 à Colombier à 18h30 pour la Commission financière et à 19h00 pour le Conseil intercommunal.

Les séances des comptes et du budget ont lieu en principe le 3^{ème} mardi du mois de mars et d'octobre.

Le président demande une meilleure présence des membres de la Commission financière.

Il invite les membres à faire parvenir leur e-mail à clovis.fahrni@ne.ch

La séance est levée à 20h00.

Cortailod le 22.10.2013
Pour le PV : J. Hosner

Rapport du Comité de direction au Conseil intercommunal à l'appui d'une demande de crédit de CHF 91'000.- pour l'installation d'une turbine à la sortie du procédé Biostyr.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans un but de faire des économies d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables votre comité vous soumet cette demande de crédit.

Depuis plusieurs années déjà et plusieurs demandes de membres du Conseil Intercommunal nous cherchions une solution pour turbiner nos eaux de sortie Biostyr. Malgré la dimension impressionnante de 12 mètres des cuves du procédé Biostyr, la hauteur de chute se réduit à 4,5 mètres. Le débit variant de 0 à 40'000 litres par minute, il n'est pas facile de trouver le bon concept techniquement et surtout financièrement adapté.

Nous vous proposons une turbine de la maison Huber Technology. Cette turbine s'installe à la sortie des Biostyr et ne nécessitera que très peu de travaux de génie civil au niveau de nos bâtiments, canalisations, etc. De plus, elle est « facilement » déplaçable si cela était nécessaire en fonction des transformations à entreprendre suite aux conclusions de l'étude que mène le bureau Triform. Il n'y a donc pas de conflit entre les deux démarches.

La production d'électricité de 42'000 kWh par an est estimée sur la base des valeurs des débits mesurés en sortie de Biostyr ces dernières années. Ces chiffres sont donc parfaitement réalistes. Au prix actuel du kWh, début 2014, cela représente une économie de CHF 8'000.- par an. L'entretien de la turbine est devisé à 2000.- par année dès la quatrième année de fonctionnement. Les trois premières années sont couvertes par la garantie. L'ensemble de l'installation est donc amorti théoriquement au bout de 14 ans (3 ans à CHF 8'000.- puis 11 ans à CHF 6'000.-). Enfin, nous relèverons que le constructeur souhaitant faire de notre site une station de référence, il nous a fait un prix préférentiel pour cette installation.

Cette installation nous permettra d'améliorer encore notre autonomie électrique. Pour mémoire, la production d'énergie de nos couples chaleur-force couvre la totalité des besoins de chaleur de la station et 53% de la consommation électrique. Avec la nouvelle turbine nous atteindrons 57%.

Le comité vous propose donc d'installer une telle turbine afin d'améliorer l'autonomie énergétique de la station et de contribuer « in situ » à l'exploitation d'une source d'énergie renouvelable.

Sur la base des indications décrites ci-dessus, le devis estimatif est établi comme suit (TVA comprise) :

• Steffturbine	CHF	86'400.00
• Modification électrique, schémas	CHF	2'500.00
• Divers et imprévus	CHF	2'100.00
Total de la demande de crédit TTC	CHF	91'000.00

Le Comité de direction vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, d'adopter l'arrêté ci-après.

Au nom du Comité
Le président Le secrétaire

P. Bourquin A. Casillas

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de la Saunerie à Colombier, lors de sa séance du 18 mars 2014,

Vu le rapport du Comité de direction du 05 mars 2014,

a r r ê t e :

Article premier.- Un crédit de CHF 91'000.- est accordé au Comité de direction pour l'installation d'une turbine à la sortie du procédé Biostyr.

Article 2.- La dépense sera portée au compte des investissements et amortie au taux de 10 %.

Article 3.- Le Comité de direction est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 4.- Le présent arrêté deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

R A P P O R T A N N U E L

EXERCICE 2013

- I Rapport des comptes
- II Rapport d'exploitation
- III Rapport des contrôles et analyses



I **RAPPORT DES COMPTES**

030 Charges de personnel

Alors que nous avons prévu un total de charges net de Fr. 652'200.- au budget, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 642'130.35.

031 Biens, services et marchandises

Nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 747'421.70 contre Fr. 777'750.- au budget.

Pour mémoire, nous rappelons que les postes concernant des consommables tels que les floculants, chlorure ferrique, etc., sont sujets à des variations en fonction du volume et des charges traités. De plus ces consommables ne font pas l'objet d'un inventaire. Le solde n'est donc pas valorisé au bilan.

Nous vous rappelons que les variations de plusieurs types de consommables sont liées entre elles d'une part et que d'autre part les divers « incidents » d'exploitation de la station tels que pannes, assainissements, gros volumes de pluie, longues périodes sèches ou très arrosée, modifient significativement les valeurs.

Variations annuelles des volumes d'eaux brutes traitées depuis 2008

Année	Vol. voie normale	Vol. voie d'orage	Vol. Total
2008	4.42	0.09	4.51
2009	4.04	0.12	4.16
2010	3.92	0.06	3.98
2011	3.66	0.08	3.74
2012	4.88	0.19	5.07
2013	4.87	0.16	5.03

Volume en million de m³

COMPTE	NATURE	Comptes 2012		Budget 2013		Comptes 2013	
30	CHARGES DE PERSONNEL						
300.000	Frais autorités	2'050.00		1'700		2'360.00	
300.001	Frais représentations	1'036.70		1'800		1'773.30	
301.000	Traitement personnel	507'811.05		480'100		475'788.15	
301.001	Primes fidélité	-		-		-	
301.002	Heures de piquet	9'538.35		15'000		8'479.40	
301.003	Indemnités piquets	23'050.00		24'000		24'250.00	
301.004	Allocation compl enfants	11'600.00		8'700		12'180.00	
301.005	Allocation enfants	19'880.00		15'500		22'480.00	
303.000	Charges sociales (AVS, ALFA, AC)	81'247.85		77'000		77'324.75	
304.000	Cotisations Caisse de Pensions	94'705.40		92'300		88'224.00	
305.000	Cotisations assurance accidents	16'856.90		16'500		16'534.60	
305.001	Cotisations APG	3'296.45		3'200		3'101.95	
306.000	Vêtements fonction	3'069.00		3'300		2'432.80	
309.000	Autres frais personnel	1'784.45		1'000		275.00	
309.001	Frais formation	1'680.00		1'000		1'206.00	
436.001	Cotis AVS/AC employé		32'564.10		32'600		31'273.25
436.002	Cotis CP employé		39'489.80		36'500		36'061.80
436.003	Cotis ass acc employé		4'402.95		4'300		4'464.55
436.030	Remboursements ass acc		-		-		-
436.031	Remboursements perte gain		9'433.20		-		-
451.000	Récup alloc enfants		19'880.00		15'500		22'480.00
490.001	Report charges personnel		671'836.10		652'200		642'130.35
	TOTAL 30	777'606.15	777'606.15	741'100	741'100	736'409.95	736'409.95
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES						
310.000	Fournitures bureau	780.80		1'000		1'291.60	
311.000	Mobilier	-		400		322.40	
311.001	Fournitures informatiques	6'327.25		9'500		3'594.55	
312.000	Eau	623.00		1'000		680.00	
312.001	Electricité	86'101.21		74'000		82'467.10	
312.003	Gaz	5'799.55		500		278.50	
313.001	Fournitures générales	25'550.60		25'000		27'756.63	
313.002	Fournitures laboratoire	7'267.83		11'000		5'202.38	
313.010	Produits déphosphatation	67'633.23		75'000		59'023.27	
313.011	Floculants-épuraton	4'350.00		0		-	
313.021	Floculant-grille épaissem.	18'950.00		22'000		20'670.00	
313.022	Floculant-filtre à bande	36'800.00		28'000		26'550.00	
314.000	Entretien immeuble	8'196.05		8'000		7'952.25	
315.000	Entretien véhicules	2'725.90		3'500		1'843.50	
315.001	Entretien installations	200'334.64		200'000		195'572.06	
315.002	Entretien matériel laboratoire	4'701.55		4'000		911.35	
317.000	Indemnités km	210.00		1'000		539.00	
318.001	Frais de ports	167.00		700		136.85	
318.002	Taxes CCP	26.35		100		-	
318.003	Téléphones	845.45		2'000		3'119.40	
318.004	Téléalarme	1'544.50		1'400		777.00	
318.005	Taxe et ass. véhicules	2'225.05		2'300		2'225.05	
318.006	Assurances RC,incendie	27'441.95		30'000		27'441.95	
318.007	Honoraires révision comptabilité	6'828.70		1'600		2'600.00	
318.008	Analyses par tiers	-		300		-	
318.010	Incinération déchets	13'010.35		14'000		12'600.12	
318.011	Elimi. sables, huiles usées, ferraille	1'053.70		900		739.80	
318.013	Evacuation des boues	303'483.65		300'000		310'254.08	
319.000	Cotisation assoc. prof.	925.00		1'000		904.40	
352.000	Secrétariat,comptabilité	21'526.35		20'600		20'612.00	
434.000	Taxes vidanges fosses		11'341.50		7'000		12'034.05

- **Compte 311.001 Fournitures informatiques**

Suite au crédit pour l'assainissement de la supervision de différents processus, les postes de travail (ordinateurs) ont été comptabilisés dans le crédit y relatif. Nous n'avons que les frais pour les diverses licences d'exploitation dans ce compte.

- **Compte 312.001 Electricité**

Malgré une légère augmentation dans notre production et une diminution de nos achats, nous n'arrivons pas à faire diminuer significativement la valeur de ce poste. Afin d'améliorer nos divers brassages nous avons dû augmenter la puissance de plusieurs brasseurs très gourmands en énergie. Nos problèmes de moussage en début d'hiver ne font qu'empirer la situation.

- **Compte 313.001 Fournitures générales**

Ce compte est fortement lié avec le 315.001 entretien des installations : la distinction fine entre « fournitures générales » et « entretien des installations » relève d'un certain arbitraire. La comptabilisation précise de chaque dépense n'est donc pas absolue.

- **Compte 313.002 Fournitures laboratoire**

Nos analyses 3 fois par semaine et nos bons résultats dans l'épuration nous permettent de diminuer les autocontrôles. Ainsi nous arrivons à utiliser moins de kits d'analyses.

- **Compte 313.010 Fournitures déphosphatation**

Nous avons eu besoin de quelques litres de moins par jour. La dilution plus grande de la charge nous permet de réduire notre consommation.

- **Compte 315.002 Entretien matériel laboratoire**

Nous avons une centrifugeuse, une étuve et un lave-vaisselle qui datent. N'étant pas sûr de leur durée de vie nous avons prévu que l'un ou l'autre nous lâcherait en 2013. Heureusement ce ne fut pas le cas mais ce n'est que partie remise...

- **Compte 318.003 Téléphones**

Depuis l'exercice 2013 nous devons payer la redevance de réception radio et télévision ainsi que les droits d'auteur. Ces frais ont été imputés sur ce compte.

- **Compte 318.013 Evacuation des boues**

Dans des conditions dites normales une part importante de ces boues se dégrade déjà dans les canalisations avant d'arriver à la Step. Cette année, la quantité d'eau qui nous est arrivée était chargée en boues. Malgré ces quantités élevées de boues, nous n'avons pas pu en tirer profit au mieux car notre digestion a connu des problèmes de moussage au début de l'hiver.

Ce compte est également lié avec le compte 434.010 déshydratation des boues externes sur lequel nous comptabilisons uniquement les recettes de tiers pour cette prestation. Les frais liés à cette déshydratation ne sont pas répercutés car très difficile à établir exactement.

COMPTE	NATURE	Comptes 2012		Budget 2013		Comptes 2013	
434.010	Déshydratation boues externes	6'701.98		5'000		7'176.53	
436.010	Récupérations diverses	1'713.56		500		1'257.01	
436.011	Swisscom: droit de sol pour antenne	10'500.00		10'800		10'500.00	
452.010	Stations de pompages	36'750.00		36'750		36'750.00	
461.000	Subv. déchets spéciaux ménages	925.95		1'000		925.95	
490.002	Report coûts matériel	787'496.67		777'750		747'421.70	
	TOTAL 31	855'429.66	855'429.66	838'800	838'800	816'065.24	816'065.24
32	INTERETS PASSIFS						
322.006	Intérêts PotFinance 03/13 3.63%	10'890.00		5'400		5'445.00	
322.008	Intérêts Axa Winterthur 07/17 3.58%	64'440.00		64'400		64'440.00	
322.010	Intérêts Privé 05/15 3.000%	60'000.00		60'000		60'000.00	
322.011	Intérêts CIC 08 / 1 à 5 ans variable	9'017.50		15'000		6'943.75	
322.999	Intérêts sur financement de crédits						
420.001	Intérêts CCP	1'024.27		1'000		1'215.75	
490.003	Report intérêts passifs	143'323.23		143'800		135'613.00	
	TOTAL 32	144'347.50	144'347.50	144'800	144'800	136'828.75	136'828.75
33	AMORTISSEMENTS						
331.000	Amortissement épuration	4'600.00		4'600		4'600.00	
331.002	Amort. extens. génie civil	60'200.00		60'200		60'200.00	
331.003	Amort. extens. électro-méc.+automate p	331'500.00		331'500		331'500.00	
331.005	Amort. digesteur et stocker-gazomètre	16'000.00		16'000		16'000.00	
331.006	Amort. valorisation lies, huiles et boues	30'000.00		30'000		33'000.00	
331.007	Amort. assainissement procédé Actiflo	19'550.00		19'550		19'550.00	
331.008	Amort. matériel de présentation	2'000.00		2'000		2'000.00	
331.009	Amort. assainissement toiture	8'000.00		8'000		8'000.00	
331.010	Amort. assainis. automate biologie			17'300		17'300	
332.000	Amort. complémentaire	25'000.00				-	
490.004	Report amortissements	496'850.00		489'150		492'150.00	
	TOTAL 33	496'850.00	496'850.00	489'150	489'150	492'150.00	492'150.00
45	DEDOMMAGEMENT DES COLLECTIVITES PUBLIQUES						
390.001	Report charges personnel	671'836.10		652'200		642'130.35	
390.002	Report coûts matériel	787'496.67		777'750		747'421.70	
390.003	Report intérêts passifs	143'323.23		143'800		135'613.00	
390.004	Report amortissements	496'850.00		489'150		492'150.00	
452.000	part Colombier	458'782.10		0		-	
452.004	part Bôle	141'513.32		0		-	
452.001	part Auvernier	122'237.42		0		-	
452.002	part Milvignes	-		709'554		689'515.76	
452.002	part Peseux	147'625.19		156'529		140'609.76	
452.003	part Corcelles-Cormondrèche	364'596.60		359'601		347'769.35	
452.005	part Boudry	431'121.97		417'335		422'349.78	
452.006	part Cortailod	361'148.88		352'886		348'884.71	
452.007	part Montmollin	48'581.54		43'763		44'391.34	
452.008	part Rochefort (Montezillon)	23'898.98		23'232		23'794.35	
	TOTAL 45	2'099'506.00	2'099'506.00	2'062'900	2'062'900	2'017'315.05	2'017'315.05
	Coûts par habitant	78.36		77.18		74.36	

REPARTITION	Recensement 31.12.12		Recensement 31.12.11		Recensement 31.12.13	
Colombier	5'855	21.85%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Bôle	1'806	6.74%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Auvernier	1'560	5.82%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Milvignes		0.00%	9'193	34.40%	9'273	34.18%
Peseux	1'884	7.03%	2'028	7.59%	1'891	6.97%
Corcelles-Cormondrèche	4'653	17.37%	4'659	17.43%	4'677	17.24%
Boudry	5'502	20.53%	5'407	20.23%	5'680	20.94%
Cortailod	4'609	17.20%	4'572	17.11%	4'692	17.29%
Montmollin	620	2.31%	567	2.12%	597	2.20%
Rochefort (Montezillon)	305	1.14%	301	1.13%	320	1.18%
	26'794	100.00%	26'727	100.00%	27'130	100.00%

032 Intérêts passifs

Alors que nous avons prévu un total de charges net de Fr. 143'800.-, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 135'613.-.

033 Amortissement

Nous avons adapté l'amortissement du compte 331.006 à hauteur de Fr. 3'000.-.

045 Dédommagement des collectivités publiques

La répartition se base toujours sur le dernier recensement connu (dans ce cas celui du **31.12.2013**), ce qui explique les quelques différences pour les communes :

CONCLUSIONS

La charge par habitant se monte à **Fr. 74.36** en comparaison à Fr. 77.18, prévue au budget 2013 et à Fr. 78.36 aux comptes 2012.

Les comptes seront vérifiés par la fiduciaire.

Nous espérons vous avoir fourni tous les renseignements nécessaires et vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'accepter les comptes pour l'année 2013 ainsi que le rapport de gestion annexé, en votant l'arrêté suivant :

Arrêté

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de La Saunerie à Colombier, dans sa séance du 18 mars 2014,

vu le rapport du Comité du 05.03.2014;
vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964, révisée le 24 juin 1996;
sur la proposition du Comité,

arrête :

Article premier : sont approuvés, avec décharge au Comité, les comptes de l'exercice 2013, qui comprennent :

a) le compte de fonctionnement, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr. 2'181'453.94
Revenus	Fr. - 164'138.89
Participation à charge des communes membres	Fr. 2'017'315.05

b) le compte des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr. 526'750.85
Revenus	Fr. 0.00
Investissements nets / <u>augmentation</u>	Fr. 526'750.85

c) le bilan au 31 décembre 2013

Article 2 La gestion du Comité durant l'exercice 2013 est approuvée.

Article 3 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Au nom du Comité

Le président :	Le secrétaire :
P. Bourquin	A. Casillas

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2012		Mouvements 2013		Dont amorts. 2013	Solde fin 2013
		Doit	Avoir	Doit	Avoir		
B1	PATRIMOINE FINANCIER						
B100	DISPONIBILITES						
B100.900.000	Caisse	278.05		863.40	200.00		941.45
B101.900.001	Chèques postaux 20-8321-0	1,314,471.76		3,249,396.02	3,425,205.25		1,138,662.53
B102.940.000	BANQUE CIC C/C 700358.1	31,288.24		22.82	6,943.75		24,367.31
B111.940.000	Impôt anticipé à récupérer	358.49		189.28			547.77
Total	DISPONIBILITES	1,346,396.54		3,250,471.52	3,432,349.00		1,164,519.06
B113	C/C Communes et Syndicat						
B113.710.000	Commune Milvignes		0.01	1,493,582.42	1,375,044.85		118,537.56
B113.710.001	Commune Auvernier						
B113.710.002	Commune Pesieux			16,693.49			16,693.49
B113.710.003	Commune Corcelles-Cormondrèche			56,878.54			56,878.54
B113.710.004	Commune Bôle						
B113.710.006	Commune Boudry			86,280.14			86,280.14
B113.710.007	Commune Cortaillod			70,215.86			70,215.86
B113.710.008	Commune Montmollin			10,012.66			10,012.66
B113.710.009	Commune Rochefort (Montezillon)			5,722.93			5,722.93
Total	C/C Communes et Syndicat		0.01	1,739,386.04	1,375,044.85		364,341.18
B115	AUTRES DEBITEURS						
B115.710.000	Autres débiteurs	193,802.82		37,513.22	193,802.82		37,513.22
B115.800.000	SINISTRE						
Total	AUTRES DEBITEURS	193,802.82		37,513.22	193,802.82		37,513.22
B119	IMPOT PREALABLE TVA						
B119.000.000	TVA préalable			48,897.50	29,414.70		19,482.80
B119.000.050	TVA préalable sur Invest.						
B132.301.001	Caisse Cant. alloc. familiale			3,363.55	3,363.55		
Total	IMPOT PREALABLE TVA			52,261.05	32,778.25		19,482.80
B141	INVESTISSEMENTS						
B141.710.000	Station : traitement de l'eau	22,579.40			4,600.00		17,979.40
B141.710.001	Station : traitement des boues						
B141.710.003	Extension STEP génie civil	1,745,030.25			60,200.00		1,684,830.25
B141.710.004	Extension STEP équip.électro-m	1,190,261.00			331,500.00		858,761.00
B141.710.005	Assainissement digesteur	116,913.50			16,000.00		100,913.50
B141.710.006	Valorisation lies, huiles, bou	224,892.72		12,327.20	33,000.00		204,219.92

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2012		Mouvements 2013		Dont amorts. 2013	Solde fin 2013
		Doit	Avoir	Doit	Avoir		
B141.710.007	Assainissement procédé Actiflo	152,425.80			19,550.00		132,875.80
B141.710.008	Matériel de présentation	18,464.00			2,000.00		16,464.00
B141.710.009	Assainissement des toitures	59,089.30		8,923.65	8,000.00		60,012.95
B141.710.010	Assainis. automate biologie	11,290.10		146,400.00	17,300.00		140,390.10
B141.710.011	Assainis. superv. biologie			359,100.00			359,100.00
Total	INVESTISSEMENTS	3,540,946.07		526,750.85	492,150.00		3,575,546.92
TOTAL	PATRIMOINE FINANCIER	5,081,145.43	0.01	5,606,382.68	5,526,124.92		5,161,403.18

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2012		Mouvements 2013		Dont amorts. 2013	Solde fin 2013
		Doit	Avoir	Doit	Avoir		
B2	PASSIF						
B200	ENGAGEMENTS COURANTS						
B200.000.000	Créancier collect Commune -FOU		187,102.97	1,698,208.65	1,633,976.28		122,870.60-
B200.100.000	Prévoyance.ne RFV				195,900.00		195,900.00-
B200.101.000	Prévoyance.ne Contrib.				43,600.00		43,600.00-
B200.710.000	Créanciers divers		4,625.15	4,625.15	320.00		320.00-
B200.710.001	C/C STE <-> COL				7,183.75		7,183.75-
Total	ENGAGEMENTS COURANTS		191,728.12	1,702,833.80	1,880,980.03		369,874.35-
B209	TVA DUE						
B209.000.000	TVA due			119,320.40	167,290.30		47,969.90-
B213.710.000	Commune Colombier						
B213.710.001	Commune Auvernier						
B213.710.002	Commune Peseux				4,141.63		4,141.63-
B213.710.003	Commune Corcelles-Cormondrèche						
B213.710.004	Commune Bôle						
B213.710.006	Commune Boudry						
B213.710.007	Commune Cortaillod						
B213.710.008	Commune Montmollin						
B213.710.009	Commune Rochefort (Montezillon)						
Total	TVA DUE			119,320.40	171,431.93		52,111.53-
B221	DETTES A MOYEN ET LONG TERME						
B221.940.015	Axa Winterthur 07/2017 3.58 %		1,800,000.00				1,800,000.00-
B221.940.016	PostFinance 2003/2013 3.63%		150,000.00	150,000.00			
B221.940.018	PRIVE 2005/2015 3.000%		2,000,000.00				2,000,000.00-
B221.940.019	CIC 2008 1 à 5 ans variable		900,000.00				900,000.00-
Total	DETTES A MOYEN ET LONG TERME		4,850,000.00	150,000.00			4,700,000.00-
B252	PASSIFS TRANSITOIRES						
B252.010.000	Salaires nets à payer			31,096.85	31,096.85		
B252.303.001	Caisse cantonale compensation			102,923.95	102,923.95		
B252.304.001	Caisse de Pension Etat			88,224.00	88,224.00		
B252.305.001	SUVA			18,500.30	18,500.30		
B252.305.002	Ass. accident cplém. LAA			144.35	144.35		
B252.305.003	Ass. maladie collective			2,953.30	2,953.30		
B280.900.000	Remplacement sinistre		39,417.30				39,417.30-
B290.900.000	BOUCLEMENT INFORMATIQUE						
Total	PASSIFS TRANSITOIRES		39,417.30	243,842.75	243,842.75		39,417.30-
TOTAL	PASSIF		5,081,145.42	2,215,996.95	2,296,254.71		5,161,403.18-

Comptes 2013

STEP, Colombier

No compte	Libellé	----- Crédit voté -----		----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	----- Situation à fin 2013 -----	
		Date	Montant	Dépenses	Recettes		Total dépenses	Total recettes
I0								
I015.501.013	Valorisation lies, huiles, boues	18/08/2009	330,000.00					330,219.92
I015.501.014	Assainissement procédé Actiflo	18/08/2009	195,500.00	12,327.20				193,139.80
I015.501.015	Assainissement des diverses toitures	19/10/2010	80,000.00	8,923.65				76,012.95
I015.501.016	Matériel de présentation	19/10/2010	20,000.00					20,614.00
I015.501.017	Assainis. automate biologie	18/10/2011	173,000.00	146,400.00				157,690.10
I015.501.018	Assainis. auto. +biologie	23/10/2012	585,000.00	359,100.00				364,100.00
			-----	-----	-----	-----	-----	-----
	TOTAL		1,383,500.00	526,750.85				1,141,776.77
	Solde net		-----	-----				5,000.00
			-----	-----				1,136,776.77
			-----	-----				-----

II RAPPORT D'EXPLOITATION

II 1 Population raccordée

Recensement au 31.12.2013

Année		2009	2010	2011	2012	2013
<u>Communes membres</u>						
Commune de	Colombier	5'590	5'586	5'511	5'855	-
Commune d'	Auvernier	1'590	1'598	1'589	1'560	-
Commune de	Bôle	1'767	1'759	1'787	1'806	-
Commune de	Milvignes					9'273
Commune de	Peseux	2'008	2'037	2'028	1'884	1'891
Commune de	Corcelles-Corm.	4'580	4'622	4'659	4'653	4'677
Commune de	Cortailod	4'522	4'518	4'572	4'609	4'692
Commune de	Boudry	4'967	4'989	4'955	5'502	5'680
Part de	Montmollin	90	541	567	620	597
Part de	Montezillon	52	304	301	305	320
<u>TOTAL</u>		25'166	25'954	25'969	26'794	27'130

II 2 Communauté d'exploitation

Notre personnel s'occupe de la maintenance, de la surveillance, du contrôle et de l'optimisation :

- des installations de La Saunerie pour le traitement de l'eau et des boues.
- des stations de relevage sur les réseaux d'égouts communaux

II 3 Personnel d'exploitation

Le personnel de la STEP est composé de :

- 5 personnes à plein temps
- 1 personne (laborantine) à mi-temps

L'horaire de travail est fixé à 40 h par semaine.

Les salaires sont fixés selon le barème de l'Etat.

L'ensemble du personnel a effectué :

- 9'317.5 h de travail sur le site de la STEP.
- 346 h de travail sur les STAP (stations de pompage).
- 139 h de maladie
- 1161 h de vacances
- Aucun accident professionnel n'est à déplorer

L'effectif est au complet et aucun problème n'est à signaler.

II 4 Comparaison avec d'autres exercices

- Les consommations spécifiques rapportées aux volumes d'eaux traitées sont généralement à comparer avec précaution. En effet, les volumes d'eaux traitées varient d'une année à l'autre pour une charge de pollution approximativement constante (les consommations spécifiques rapportées au volume doivent donc logiquement varier).

□Eaux usées:

La quantité totale d'eaux usées traitées à la STEP est de **5'031'172 m³**, soit une moyenne d'environ 13'784 m³/j, se répartissant en 4'870'232 m³ par la voie principale et 160'940 m³ par la voie pluviale.

Un débit supérieur à la capacité de traitement (très fortes pluies, déversements de l'excédent non traités au lac) représente **56.63 heures**, soit environ 17 heures de moins qu'en 2012 avec quasiment le même nombre de m³ à traiter.

□Déchets de dégrillage et flottants:

Les déchets de dégrillage acheminés à VADEC pour incinération, représentent un total de 70 t, se répartissant en 53.12 t (grille fine) et 16.88 t (grille grossière) ce qui représente 2.6 kg par habitants. Nous constatons toujours une augmentation des déchets récoltés en entrée de Step. Cela représente une légère augmentation par habitants de 150 gr. Des problèmes lors du compactage ou du lavage des déchets influence également largement à la hausse le tonnage de ceux-ci.

Glossaire

FeCl3	Chlorure ferrique pour la précipitation des phosphates
MES	Matières en suspension
MS	Matières sèches
CCF	Couple chaleur force
DCO	Demande chimique en oxygène
Ptot	Phosphore total
DBO5	Demande biochimique en oxygène à 5 jours

□Evacuation des sables et graviers :

Les sables et graviers évacués des ouvrages d'entrée, des fosses, représentent un volume de 8 m³, ce qui est un standard pour nous.

□Prise en charge de la vidange des fosses privées :

Les entreprises de curage ont livré à la STEP 353 m³.
La maison MobiToil qui fait de la location de cabines de WC mobiles nous a livré 46.65 m³

□Huiles usées et déchets spéciaux des ménages :

Nous avons éliminé 1400 kg d'huile minérale, 900 kg d'huile minérale provenant de nos propres installations et 500 kg de privé.

La collecte des "déchets spéciaux des ménages", qui a lieu le premier samedi de chaque mois, représente 12'873 kg. (Sur le rapport de 2012 une erreur sur la quantité de kg éliminé est à relever, en réalité il y avait 16'578 kg. Cette énorme différence par rapport aux autres années a été mise sur le compte de l'arrivée de la taxe au sac.)

□Récupération d'huiles végétales et de lies :

Nous avons récolté 12.8 m³ d'huiles végétales dans les divers restaurants de la région ainsi que dans les collectivités et 11.6 m³ de lies ou bourbes des encaveurs. Au vu des intempéries que nous avons vécues nous n'avons pas fait de publicité auprès des encaveurs. Nous avons toujours plus de peine à récupérer l'huile végétale, il y a une forte concurrence entre les différentes maisons de recyclage qui eux reprennent tous les déchets de la restauration.

Nous sommes constamment à la recherche d'huiles végétales afin de pouvoir faire fonctionner l'installation en continu et au meilleur rendement.

□Consommation d'eau potable:

Nous avons consommé pour nos divers besoins (Laboratoire, WC, douches, etc.) 124,5 m³.

□Consommation de réactifs:

Pour le traitement de l'eau, nous avons utilisé :

800 kg de flocculant	0.16 g/m ³
217.8 T de solution de FeCl ₃	43.29 g/m ³
	(g/m ³ d'eaux entrées step)

Flocculant utilisé pour le traitement des boues :

2'300 kg pour le pré-épaississement	69.59 g/m ³
4'750 kg pour la déshydratation	12.3 kg/tems
	(g/m ³ de boues traitées considérées)

Notre Actiflo n'a fonctionné quasiment qu'en "mode orange".

II 5 Traitement des boues

□ Boues :

Nous avons extrait, des installations de traitement d'eau, **28'798 m³** de boues, dont **13'773 m³** proviennent de la décantation primaire et **15'025 m³** du lavage des biofiltres (boues biologiques).

La totalité de ces 28'798 m³ de boues sont pré-épaissies.
On mesure **33'050 m³** de boues à l'alimentation du pré-épaississement. Cette quantité est plus élevée que la quantité de boues extraites de l'installation, car elle comprend des ajouts tels que la solution de floculant, le rinçage et le nettoyage des grilles, parfois des eaux putrides, des boues extérieures, etc.

Les boues épaissies à 9.66% de matières sèches sont introduites en digestion. Nous diminuons cette valeur progressivement car nous rencontrant des problèmes lors de nos divers pompages. Le total mesuré est de **7'053 m³**.

Les boues extraites de la digestion, environ **7'610 m³**, sont pressées (presse à bande), pour donner **1206.6 t** de boues déshydratées à une moyenne de **32 %** de matières sèches (MS), soit **383.6 t de MS, évacuées en totalité par VADEC**. (Les boues déshydratées lors des essais avec une centrifugeuse ne sont pas prises en compte pour le % de MS)

Nous avons fait un deuxième essai dans des conditions de travail idéal avec une centrifugeuse pour la déshydratation de nos boues. Nous avons centrifugé 727 m³ de boues digérées et avons obtenu 109.2 t de boues déshydratées à une moyenne de 34 % de matières sèches, soit 33.4 t de MS. Les valeurs obtenues ne nous poussent pas à remplacer notre presse à bande par un processus de centrifugation aussi longtemps que notre presse fonctionne.

Elimination et traitement de nos boues déshydratées

Le 80.65 % de nos boues est acheminé et traité à l'usine Vadec de Colombier. Ces boues sont injectées et incinérées avec les ordures ménagères.

Le 14.17 % est acheminé et traité à l'usine Vadec de La Chaux-de-Fonds. Nos boues y subissent le même traitement qu'à Colombier.

Le 5.18 % restant est acheminé et incinéré à l'usine de SAIDEF à Posieux dans le canton de Fribourg où les boues sont incinérées dans une installation de traitement des boues. (www.saidef.ch)

(Source : société Vadec 08.01.2014)

Remarques :

Les valeurs ci-dessus incluent les boues traitées pour la Step de Rochefort, (soit 48 m³ qui nous donnent 2.7 t de MS) et celle de la Step de Bevaix (soit 50 m³ qui nous donne 4.9 t de MS)

Toutes ces valeurs sont considérées sur une moyenne annuelle. C'est pour cette raison que quelques différences entre les résultats sont possibles.

L'ordre de grandeur de la précision des mesures de comptage des quantités de boues est d'environ 10%.

II 6 Production de biogaz et achat de gaz naturel

Les **7'053 m³** de boues ainsi que nos lies et huiles introduites en digestion ont produit **331'750 m³ de biogaz**.

324'563 m³ ont été consommés par les couples chaleur-forces (CCF).

7'187 m³ ont été consommés par la chaudière.

Notre torchère n'a pas fonctionné cette année.

Nous avons également consommé 326 m³ de gaz naturel pour les divers réglages et essais de nos groupes CCF.

Le nombre de m³ supplémentaires produits par l'introduction de lies et huile est d'environ 13'478 m³. Cette valeur est purement théorique. Nous n'avons pas les moyens de les mesurer.

II 7 Production, achat et consommation d'énergie

La consommation totale de la STEP est de 1'006'033 kWh électrique, soit une consommation spécifique de 0,19 kWh/m³ d'eau traitée comparable à la valeur de 2012.

Production des CCF à partir du biogaz et gaz naturel	538'440 kWh
Achat au Groupe e	478'256 kWh
Revente au Groupe e	10'663 kWh

Le CCF1 (D1) a fonctionné 8'464 h au biogaz et 10 h au gaz naturel

La production d'énergie avec les deux types de gaz est de 481'052 kWh

La consommation de gaz naturel est de 202 m³

La puissance moyenne de fonctionnement pour les deux gaz est de 56.7 kW

Le CCF2 (D2) a fonctionné 979 h au biogaz et 6 h au gaz naturel
 La production d'énergie avec les deux types de gaz est de 57'388 kWh
 La consommation de gaz naturel est de 124 m³
 La puissance moyenne de fonctionnement pour les deux gaz est de 58.2 kW

La chaudière a fonctionné pendant 285.9 h et la torchère n'a pas fonctionné.

Nous arrivons à une autoproduction en énergie électrique de 52.95 % et de 100 % en énergie thermique.

Evolution de la consommation et du coût pour l'énergie

	Gaz naturel (Fr.)	Electricité (Fr.)	Consommation (KWh)
2001	68'974	141'687	1'244'840
2002	48'967	136'894	1'251'525
2003	38'632	111'736	1'079'551
2004	29'837	111'412	981'385 (inondation)
2005	6'399	144'991	1'138'968
2006	43	101'551	1'059'194
2007	<10	84'750	907'080 (arrêt du compost)
2008	3'595	88'937	889'928
2009	7'000	85'716	878'176
2010	10'538	58'998	859'328
2011	256	62'873	923'478
2012	5'799	86'101	1'052'328
2013	278	82'467	1'006'033

II 8 La station

Cela fait la troisième année de suite que nous avons des soucis de digestion en début d'année. Nos digesteurs moussent et la production de gaz est passablement réduite. Pour parer au problème nous avons dilué nos digesteurs avec de l'eau du lac. En diluant nous avons réussi à éliminer le moussage mais par contre il nous a fallu deux mois pour remonter la température de la digestion. D'où le manque de production de gaz et l'achat d'électricité en plus. L'origine de ces moussages est inconnue mais nous pensons à un déversement d'eaux polluées lors d'un nettoyage de cuves en fin d'année civile. Il est extrêmement difficile, voire impossible, de déterminer la source de cette pollution car ignorons la nature de cette pollution. Il nous est donc impossible de procéder à des analyses. Le nombre de molécules susceptibles de jouer en rôle, sans parler de leurs combinaisons, est trop grand.

Nous avons à nouveau testé une centrifugeuse dans des conditions dite normale. Les résultats sont satisfaisants mais au vu des nouveautés sur le marché de la déshydratation, il ne sert à rien de se précipiter, nos valeurs de sortie étant excellente avec notre presse à bande datant des années nonante.

En mai nous avons mis en service la station « Biologie » avec sa nouvelle supervision et sa nouvelle programmation. Nous avons changé passablement de paramètres afin d'exploiter au maximum nos cellules Biostyr. Ces changements ont également amené pas mal de soucis au niveau de la mise au point. Après quelques nuits blanches nous avons réussi à régler l'installation à merveille.

En juillet nous avons mis en service la station « Prétraitement » avec sa nouvelle supervision.

En août nous avons vidé les billes de la cellule 1 Biostyr. Une vanne de lavage DN 500 étant défectueuse nous avons préféré vider complètement l'installation afin de lever tout doute quant à l'état du béton à l'intérieur. Pas de surprise notable, nous constatons que l'évolution suit son cours. Par rapport à la première expertise l'usure intérieure est la même qu'à l'extérieur. Nous pouvons considérer cette usure comme une usure normale. Après 15 ans de fonctionnement nous avons encore en moyenne 4 centimètres de béton avant d'arriver sur les fers. Si cette attaque ne s'aggrave pas avec les années (ce que nous pouvons contrôler chaque année lors de nos nettoyages des crépines), nous n'avons rien à prévoir. Ce fut un travail laborieux, pendant 2 semaines nous avons quasiment fait que cela. Je vous invite à aller voir les photos sur notre site afin de vous en rendre compte.

En septembre nous avons reçu la réponse du Tribunal Fédéral concernant le recours d'un employé contre son licenciement. La décision rendue nous donne entièrement raison. Cela met fin à la procédure.

En octobre nous avons mis en service la station des « Pré-épaississements » avec sa nouvelle supervision et programmation. Ce fut nettement moins épique que la station de la biologie car le procédé est nettement plus simple.

Notre site internet www.steplasaunerie.ch est tenu à jour régulièrement. Nous avons eu 612 visiteurs pour une visite d'une durée moyenne de 2 minutes 9 et 44% de nos visiteurs l'ont survolé en ne consultant qu'une seule page. Nous vous invitons à le consulter.

III RAPPORT ANNUEL DES CONTRÔLES ET ANALYSES

La surveillance de la qualité des eaux est réalisée quasiment de la même manière que les années précédentes. Depuis l'année passée nous sommes passés de 5 à 3 analyses par semaine pour la DCO et le Ptot. Les MES sont restés à 5 fois par semaine. Si nous avons un doute quand au résultat nous effectuons les analyses au complet.

Les méthodes de calcul sont identiques à celles des 5 dernières années, les résultats sont donc désormais comparables (DCO, MES, Ptot).

(Les calculs des moyennes annuelles sont basés sur le calcul des charges quotidiennes. Pour les jours sans analyses, nous considérons la valeur moyenne mensuelle d'analyse).

Comme il a été établi depuis quelques années déjà, le rejet au lac s'effectue directement après le traitement biologique (Biostyr) pour l'essentiel des eaux traitées. Avec notre échantillonneur placé directement à la sortie de la Step, nous analysons toutes nos eaux quels que soient leurs traitements.

Nos valeurs de rejet sont quasiment identiques à celle de l'année passée et nous restons parfaitement dans les normes; ce qui veut dire, en conclusion, que les installations satisfont aux exigences en vigueur malgré l'augmentation constante de la population.

☐ Analyses et charges en DCO (demande chimique en oxygène):

Entrée de la STEP (sans les retours) : **moyenne = 282 mg/l**
Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 26 mg/l**
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)

1'245 t de DCO ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 90.74 %.

127 t de DCO ont été rejetées au lac.

☐ Analyses et charges en Phosphore total (P_{tot}):

Entrée de la STEP (sans les retours) : **moyenne = 3.81 mg/l**
Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 0.40 mg/l**
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)

La norme de rejet est fixée à 0,8 mg/l

16.4 t de P_{tot} ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 89.04 %.

2,01 t de P_{tot} a été rejetée au lac.

☐ Analyses et charges en Matières en suspension (MES):

En entrée STEP, cette mesure n'a pas de sens.

Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 7,04 mg/l**
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)

La norme de rejet est fixée à 10 mg/l

34.9 t de MES ont été rejetées au lac

Remarques:

- Nos analyses (nécessaires à la conduite de l'exploitation) sont pratiquées sur des échantillons moyens, prélevés durant 24 h, proportionnellement au débit (un prélèvement tous les 10 à 15 m³), effectuées 3 jours par semaine
- (de dimanche à jeudi), en plusieurs points de la station (entrée STEP, sortie décantation primaire, sortie au lac (sortie Biostyr ou sortie Actiflo au besoin).

Analyses du SENE:

Le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) prélève périodiquement des échantillons d'eau pour contrôles analytiques. Nous joignons à ce rapport 2 copies des résultats d'analyses de ce service pour information. Il est intéressant de comparer la différence de débit ainsi que les résultats de ces deux analyses entre deux types de météorologie.

Note :

Pour toutes personnes intéressées aux détails, concernant l'obtention des chiffres mentionnés dans ce rapport, nous détenons ces valeurs, sur feuilles de calculs "Excel".

Annexes : 2 tableaux d'analyses
Liste du Comité et du Conseil intercommunal

Peseux, le 18 novembre 2013

Comité directeur de la STEP

Allée du Port 4
2013 Colombier

Bulletin d'analyse d'eau prélevée à la STEP de Colombier

Date du prélèvement : **07.11.2013**

Charges exprimées en équivalents-habitants :

Météo : beau

Entrée : Sortie :

Durée : 24h

DBO5 : 22'674 372

Débit : 24161 m3/j

DCO : 57'429 3'531

Débit biologie : m3/j

Ptot : 41'513 3'405

Déphosphatation : 267 ml/min

	Entrée	Sortie	Norme	Rendement
N° d'enregistrement	3234	3226		
pH	7.7	7.8	6,5 - 9,0	
Conduct. [µS/cm]	889	754		
MES [mg/l]		1	10	
DBO5 [mgO2/l]	61	1	10	98%
DCO [mgO2/l]	309	19		94%
DOC [mgC/l]	14	5		
o-PO4 [mgP/l]	1.49	0.12		
Ptot [mgP/l]	3.78	0.31	0.8	92%
N-NH4 [mgN/l]	7.88	2.40		
N-NO2 [mgN/l]	0.23	0.18		
N-NO3 [mgN/l]	2.01	7.57		
Chlorures [mg/l]	83	77		

Service de l'énergie et de l'environnement


Laure Kordé

resp. agriculture et sol

Copie : Monsieur Denis Fahrni, Chef d'exploitation STEP

Peseux, le 18 avril 2013

Comité directeur de la STEP

Allée du Port 4
2013 Colombier**Bulletin d'analyse d'eau prélevée à la STEP de Colombier**Date du prélèvement : **21.03.2013**

Charges exprimées en équivalents-habitants :

Météo : beau

Entrée : Sortie :

Durée : 24h

DBO5 : 20'601 490

Débit : 15941 m3/j

DCO : 28'816 2'575

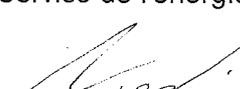
Débit biologie : m3/j

Ptot : 21'303 2'898

Déphosphatation : 330 ml/min

	Entrée	Sortie	Norme	Rendement
N° d'enregistrement	850	842		
pH	7.8	7.6	6,5 - 9,0	
Conduct. [μ S/cm]	885	905		
MES [mg/l]		1	10	
DBO5 [mgO2/l]	84	2	10	98%
DCO [mgO2/l]	235	21		91%
DOC [mgC/l]	17	6		
o-PO4 [mgP/l]	1.28	0.21		
Ptot [mgP/l]	2.94	0.40	0.8	86%
N-NH4 [mgN/l]	13.04	4.10		
N-NO2 [mgN/l]	0.33	0.25		
N-NO3 [mgN/l]	1.20	14.96		
Chlorures [mg/l]	96	114		

Service de l'énergie et de l'environnement


Laure Kordé

resp. agriculture et sol

Copie : Monsieur Denis Fahrni, Chef d'exploitation STEP

STATION D'EPURATION DE LA SAUNERIE A COLOMBIER

Chef de station : Denis Fahrni, 032 841 11 80
step.colombier@bluewin.ch / www.steplasaunerie.ch

Finances / secrétariat : Clovis Fahrni, clovis.fahrni@ne.ch 032 886 49 41

COMITÉ : (1 membre par commune)

Président : P. Bourquin **Vice-Pdt :** Ch. Bavaud **Secrétaire:** A. Casillas

Membres : **M. Patrick Bourquin**

Avenue de Beauregard 52, 2036 Cormondrèche
Tél. privé 032 731 35 52 / prof. - / mobile 079 402 46 19
Email : patrick.bourquin@rpn.ch

Mme Christine Bavaud

Le Burkli 15, 2019 Chambrelien (Cmne de Rochefort)
Tél. privé 032 855 14 21 / prof. - / mobile 078 664 20 19
Email : Bavaud@bluewin.ch

Mme Marisa Braghini

rue des Prés 40, 2017 Boudry
Tél. privé 032 842 55 64 / mobile 079 712 76 47
Email : marisa.braghini.boudry@ne.ch

M. Angel Casillas

c/o Administration communale, Courtils 28, 2016 Cortailod
Tél. privé - / prof. 032 724 31 08 / mobile 079 607 84 44
Email : angel.casillas@patrigestsa.ch

M. Frédéric Laurent

Vy-d'Etraz 10, 2014 Bôle (Cmne de Milvignes)
Tél. privé 032 842 19 03 / mobile 079 449 56 18
Email prof. : frederic.laurent@ne.ch

M. Christian Hostettler

Rue de Serroue 11, 2207 Coffrane
Tél. privé 032 857 11 38 / prof. 032 886 56 13 / mobile 079 228 76 31
Email : christian.hostettler@ne.ch

M. Michel Rossi

Château 11A, 2034 Peseux
Tél. privé 032 731 33 79 / prof. - / mobile 079 206 68 33
Email : michel.rossi@ne.ch

CONSEIL INTERCOMMUNAL : (3 membres par commune)**Commission financière**

- Président :** **M. Roberto Ronchi**
Chemin des Ruaux 10, 2013 Colombier (Cmne de Milvignes)
- Vice-président :** **M. Jean-Michel Buschini** membre
Prés 57b, 2017 Boudry
- Secrétaire :** **M. Jörg Hosner**
Av. François-Borel 38, 2016 Cortailod
- M. Gaëtan Linder** membre
Ch. des Tailles 1, 2016 Cortailod
- Membres :** **M. Jean-Daniel Böhm**
rue des Lières 3, 2017 Boudry
- M. David Aubry**
Ch. des Pinceleuses 4, 2015 Areuse
- M. Jean Marc Nydegger** Président
Cudeau-du-Haut 17, 2035 Corcelles
- M. Thomas Perret**
Rue des Péels 26, 2036 Cormondrèche
- M. Pierre Hubert**
Ch. des Villarets 31, 2036 Cormondrèche
- Mme Laurence Perrin**
c/o Administration communale, 2016 Cortailod
- Mme Edith Aubron** membre
Ch. Des Vignes 33, 2013 Colombier (Cmne de Milvignes)
- M. Daniel Sigg**
Rue César d'Ivernois 9, 2013 Colombier (Cmne de Milvignes)
- M. David Moratel** membre
La Balère 3, 2058 Le Pâquier (Cmmne de Val-de-Ruz)
- M. Jan Villat**
Rue du Temple 1, 2046 Fontaines (Cmmne de Val-de-Ruz)
- M. François Cuche**, Rue du 1er Mars 40
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane (Cmmne de Val-de-Ruz)
- M. Pierre-Henri Barrelet** membre
Rue de Rugin 1a, 2034 Peseux
- Mme Renate Neuenschwander**
chemin de la Chênaie 30d, 2034 Peseux
- M. Attila Georges Tenky**
Granges 15, 2034 Peseux
- M. Gregory Jeannet** membre
Le Burkli 23, 2019 Chambrelien
- M. Gabriel Di Giusto**
l'Erable 4, 2019 Rochefort
- M. Edgar Stutz**
Champs-Carrés 8, 2019 Chambrelien (Cmne de Rochefort)

